

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Église. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Correspondance romaine. — V La communion des enfants. — VI Les cadeaux pour " Première Communion ". — VII Chronique. — VIII Société d'une messe. — IX Aux prières. — X Prière des Quarante-Heures.

## AU PRONE

Le dimanche, 21 avril

On annonce :

La procession de S. Marc.

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 21 avril

les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

On fait en ce jour la fête du Patronage de saint Joseph et en même temps, à cause de sa préséance, la solennité de celle du 19 mars. Saint Joseph fut l'époux de Marie et le père nourricier de Jésus. Ces deux mots suffisent à son éloge. La grande humilité dont il fit preuve en exerçant la profession de charpentier, la sollicitude dont il entourait l'enfance du Sauveur Jésus, son respect pour la mère de Dieu, l'ont rendu digne de mourir entre les bras de Jésus et de Marie. O la douce mort. Voulons-nous mourir comme lui ? Imitons ses vertus et invoquons sa protection.

On commence aujourd'hui la fête des Ss. Soter et Caius, papes et martyrs. Saint Soter gouverna l'Église pendant trois ans et quelques mois après S. Anicet, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, auteur de la 4<sup>e</sup> persécution générale. Quoique cet empereur ralentit la persécution contre les chrétiens à l'occasion d'une pluie miraculeuse obtenue par les soldats chrétiens de son armée en Gaule, et qui la rendit victorieuse, S. Soter n'en fut pas moins victime et mourut martyr le 22 avril. Caius, parent de l'empereur Dioclétien, auteur de la 10<sup>e</sup> et dernière persécution générale, ne fut pas pour ce titre plus privilégié. Il fut obligé, pour éviter la persécution, de se cacher dans une caverne. Il ordonna diacres saint Marc et saint Marcellin et établit saint Sébastien défenseur de l'Église avant de recevoir la couronne du martyr. Ce fut également le 22 avril, un peu plus d'un siècle après saint Soter. Il avait gouverné l'Église pendant douze ans.

## 20 DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :*

Du PATRONAGE DE S. JOSEPH, double de 2e cl. ; mém. du 3e dim. après Pâques ; préf. pascale ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. des Ss. Soter et Caius Mm. et du dim.

*Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :*

De S. JOSEPH, comme au 19 mars, double de 1e cl. ; on ajoute les *alleluia* du temps pascale ; mém. du 3e dim. après Pâques ; préf. pascale ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. des Ss. Soter et Caius Mm. et du dim.

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES****Le dimanche, 28 avril**

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL.** — Du 18 mars, S. Gabriel (Montréal) ; du 21 mars, S. Benoit ; du 23 mars, S. Georges (Montréal-Sud) ; du 11 avril, S. Léon (Montréal) ; du 26 avril, N.-D. du Bon-Conseil.

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Du vendredi de la Passion, N.-D. des Sept-Douleurs ; du 6 avril, S. Sixte ; du 16 avril, S. Benoit-Labre (Wendover) ; du 26 avril, N.-D. du Bon-Conseil.

**DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.** — Du 11 avril, S. Léon ; du 14 avril, S. Justin.

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — Du 1 avril, S. Hugues ; du 5 avril, S. Vincent-Ferrier ; du 14 avril, S. Valérien ; du 23 avril, S. Georges (Henryville) ; du 25 avril, S. Marc.

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — Du 18 mars, S. Gabriel (Stratford) ; du 21 mars, S. Philémon (Stoke Center) ; du 11 avril, S. Léon (Marston) ; du 13 avril, S. Herménégilde (Barford) ; du 23 avril, S. Georges (Windsor) et S. Fortunat (Woolfstown).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Du 16 avril, S. Célestin ; du 19 avril, S. Elphège ; du 26 avril, N.-D. du Bon-Conseil.

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — Du 17 avril, S. Anicet ; du 20 avril, S. Zotique ; du 26 avril, S. Clet.

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — Du 21 avril, S. Félix (Pte-Alexandre) ; du 23 avril, S. Georges ; du 26 avril, N.-D. du Bon-Conseil (Long-Sault).

**DIOCÈSE DE JOLIETTE.** — Du 18 mars, S. Gabriel ; du 20 mars, S. Cuthbert.  
J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 20 mars 1907.

**L**ES relations du Saint-Siège avec la République du Chili n'ont pas toujours été une consolation pour le Souverain-Pontife. Elles datent du siècle dernier. Pie IX, tout jeune prêtre, avait accompagné en 1823 Mgr Muzi chargé d'une mission au Chili. Après cette mission, le Chili fut rattaché diplomatiquement à l'une ou l'autre des délégations américaines, puis eut en 1847 des délégués titulaires et résidants dont le dernier fut Mgr del Frate, actuellement archevêque de Camerino (1874). La révolution qui éclata au Chili eut son contre coup sur les relations ecclésiastiques. Mgr del Frate, qui avait pour secrétaire Mgr Monti, actuellement délégué apostolique dans ce pays, fut obligé de s'enfuir (31 mars 1882), et dut traverser au prix de fatigues inouïes la grande chaîne des Andes pour passer dans la République Argentine, et de là revenir en Europe. Mais la tempête passa et le Chili chargea son ambassadeur à Paris de le représenter de nouveau aussi à Rome. Le pape nomma de son côté un délégué apostolique et ce fut précisément Mgr Monti, alors évêque de Tivoli, et qui avait accompagné Mgr del Frate dans sa fuite à travers les Andes.

— Le Chili vient de faire un nouveau pas, et a désigné pour le représenter directement à Rome M. Raphael Erraruriz-Urmeneta, sénateur pour le district d'Aconcagna et un des chefs du parti conservateur catholique chilien. Le nouvel ambassadeur a présenté officiellement ses lettres de créance le 2 de ce mois. Pendant que la France délaisse son rôle traditionnel et rompt, non seulement brusquement, mais brutalement, avec ce qui a fait la France, défend à ses chefs de mettre le pied dans une église pour donner une courte prière à ceux qui sont morts pour la patrie, une république située aux antipodes tient à honneur de se rapprocher du Saint-Siège et de resserrer les liens qui l'unissent à lui.

— Je n'ai point parlé d'un fait dont les journaux anticléricaux italiens ont fait gorges chaudes. *L'Asino*, le journal le plus infect que l'on puisse imaginer, qui dans chaque numéro a une vignette contre les bonnes mœurs et une autre contre le pape, qui ne vit qu'à

de calomnies contre l'Eglise, les cardinaux, les évêques et les prêtres, avait imaginé de détruire la croyance au miracle de saint Janvier. Un jeune chimiste italien avait trouvé une substance, (il affirmait que c'était du sang de veau), qui mise à l'état solide dans une ampoule, imitant grossièrement celle de Naples, se liquifiait comme elle grâce à la chaleur des bougies. Des catholiques voulurent démontrer la profonde différence qu'il y avait entre cette supercherie et le miracle ; et puisque le chimiste déclarait vouloir faire une expérience scientifique, demandèrent un contrôle dont ils définirent les points, s'engageant à déposer chez un notaire une somme de mille francs qui serait acquise au chimiste si le fait se reproduisait. Le chimiste, après avoir promis d'accepter le contrôle, se déroba à la dernière heure et refusa de laisser examiner comment il maquillait son expérience. Ce refus était prudent, car il aurait montré en quoi différaient les deux ordres de faits. Du reste le chimiste était en retard, car il y a quarante ans que l'abbé Moigno avait donné la formule d'un certain nombre de composés de substances grasses qui, solides à la température ordinaire, se liquéfient à une température donnée.

— Mais la contrefaçon passait sans mot dire sur deux circonstances du miracle de saint Janvier, parceque, en dépit de toute son habileté, elle ne pouvait réussir à l'imiter. Non seulement il y a à Naples liquéfaction, et souvent bouillonnement du sang ; mais ce sang qui est hermétiquement enfermée dans l'ampoule augmente de volume, d'une façon variable et qui dépasse parfois 26 cent. cubes. Corrélativement, le sang augmente de poids et cet accroissement est proportionnel à celui du volume. Comme il arrive dans certaines circonstances jusqu'à 28 grammes, il est clair qu'on ne peut rejeter ce chiffre sur une erreur d'observation. Nous savons bien que les mauvais esprits singent les miracles de Dieu, et la lecture de l'Exode est intéressante sous ce point de vue ; mais pas n'est besoin ici de recourir à cette intervention préternaturelle pour expliquer les faits présentés par les chimistes de l'*Asino*. La supercherie, disons mieux, la fumisterie suffit amplement.

— Le Souverain-Pontife a beaucoup de peine à accepter le Denier de Saint-Pierre qui vient des évêchés de France, et des prélats ont dû se retirer sans avoir pu vaincre sa noble résistance. D'autres ont

été plus heureux. Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, portait 130,000 francs que le pape refusait, lui disant de distribuer cet argent aux prêtres pauvres du diocèse. Mais l'évêque lui répondit que si le pape ne prenait pas cet argent, il ne pourrait rentrer dans son diocèse ; " mes diocésains seraient capables, ajoutait-il en riant, de me recevoir à coup de pierres si je leur rapportais une obole qu'ils ont tant de plaisir à donner ". Le coadjuteur de Cambrai, Mgr Delamaire, apportait 140,000 francs, et le pape ne consentit à les accepter qu'après les assurances réitérées du coadjuteur que cette offrande ne gênerait en rien les œuvres diocésaines et le denier du culte. Un autre, Mgr Lobbedey, évêque de Moulins, ancien élève du Séminaire-Français où il a vécu avec un certain nombre d'évêques du Canada, éprouva la même résistance. Entendant le pape lui dire que cet argent devait aller à ses prêtres pauvres, il a eu un mot très heureux et qui peint bien sa foi profonde en même temps que sa vive affection pour le Saint-Siège : " Très-Saint-Père, dit-il, le premier prêtre pauvre du diocèse de Moulins est votre Sainteté ". Le pape se leva et embrassa l'évêque qui venait de lui faire si délicatement l'hommage de là foi et de l'or de ses diocésains.

Rome, le 27 mars 1907.

— On a publié à Rome, par une innovation à laquelle ne nous avait pas habitués l'*Osservatore Romano*, les noms des nouveaux cardinaux qui recevront la pourpre au consistoire du milieu d'avril. Tous sont italiens à l'exception de Mgr Mercier, archevêque de Malines. On aurait voulu renvoyer son élévation à la pourpre au consistoire qui se tiendra à la fin de l'année pendant le jubilé du pape, mais le roi des Belges a désiré que Mgr Mercier reçut au plus tôt le chapeau et le pape s'est bien volontiers plié à ce désir.

— En lisant la liste de ces promotions, on voit de suite qu'il n'y a pas un Romain, ce dont tous ceux qui, de près ou de loin, espéraient cet honneur se montrent fort déçus. De là à dire que le pape n'a pas tenu assez en compte les prélats de sa ville de Rome, il y a un abîme. Je sais bien que saint Bernard, dans son célèbre livre *De Consideratione* adressé au pape Eugène III, et où il lui donne des conseils pratiques de gouvernement, lui écrit : " *Romani, semper importuni ut accipiant, irrequieti donec accipiant, ingrati cum acceperint* " ; mais il ne faut pas oublier que le grand Cistercien écrivait ces paro-

les il y a six cents ans, et on doit bien croire que les choses ne sont plus aujourd'hui comme de son temps. Les nations se bonifient et on aurait grand tort de juger adéquatement les Romains d'aujourd'hui par ceux d'y il y a plus d'un demi-millénaire. Mais enfin, s'il y a eu des déceptions, elles se consoleront en attendant une prochaine promotion. Le pape est absolument libre de ses choix, et le *Quid vobis videtur*, qui jadis était une réalité, n'est plus maintenant qu'un reste de l'ancien usage tombé pour mille raisons dans l'oubli. On ne concevrait plus aujourd'hui Pie X imitant la conduite de Jules II. Ce pape crut prudent de demander l'avis des cardinaux pour les nominations qu'il se réservait de faire. Le 1er décembre 1504, il entra au Consistoire à une heure de l'après-midi et y resta onze heures de suite pour obtenir le consentement des cardinaux aux choix qu'il avait résolus. Il ne put l'avoir qu'en sacrifiant Bandinello Sauli (1), auquel il tenait et dont ne voulaient pas les autres membres du Sacré-Collège. L'année suivante, le même pape réunit un autre consistoire pour nommer des cardinaux et fut obligé d'employer neuf heures pour obtenir consentement. Aussi, quand Léon X voulut, le 1er juillet 1517, procéder à sa grande nomination de 31 cardinaux, la plus considérable qui ait jamais eu lieu, il crut prudent de ne point demander l'avis du Sacré-Collège. Il n'aurait pu prévoir l'heure, et peut-être le jour, auquel il serait sorti du consistoire. Ce coup d'autorité trancha une coutume qui pouvait devenir abusive, et remit les cardinaux à leur place, qui est celle de conseillers du Souverain-Pontife, mais non celle de membres d'un parlement dont le vote est nécessaire pour l'exécution des mesures décrétées par le pape.

— Les cardinaux ont été pris dans les sièges italiens, et parmi ces nominations celle de l'archevêque de Pise a été la plus remarquée. C'est un prélat jeune, très intelligent, supérieurement doué, et qui, outre la science ecclésiastique qu'il possède à fond, est un savant de premier ordre, le fondateur et l'inspirateur de la seule revue scientifique chrétienne qui existe en Italie. C'est à cause de ses qualités bien connues de savant que Pie X lui a confié la direction suprême de la *Specola Vaticana*. Ce futur cardinal avait en effet commencé

(1) Il fut fait cardinal par Jules II, le 10 mars 1511.

ses premières armes dans la science par la direction de l'Observatoire du Séminaire de Pavie qu'y érigea Mgr Riboldi, évêque de ce siège, auteur lui-même d'un traité de physique qui fit alors du bruit.

— Mgr Maffi, supérieur du séminaire et vicaire-général, travailla activement dans cet observatoire, et plusieurs de ses travaux ont franchi les frontières de l'Italie et ont été cités avec éloge dans les revues étrangères. Quand il fut nommé archevêque de Pise, ses admirateurs firent imprimer sous le nom de *Scritti vari* un certain nombre de ses discours ou publications se rapportant à la science et à la religion. Cet ouvrage mériterait une traduction, car on y voit la profonde science du prélat et l'art avec lequel il ramène tout à Dieu. Il y réalise bien ce que disent les saints Livres, que " les Cieux annoncent la gloire du Seigneur et le firmament fait connaître ses œuvres ". Par une heureuse mesure, le pape a décidé que Mgr Maffi quitterait son siège métropolitain et viendrait à Rome comme cardinal de Curie. La direction de l'Observatoire du Vatican sera plus entièrement entre ses mains ; et sa vaste intelligence, sa grande faculté d'assimilation, lui permettront de rendre, comme conseiller du Saint-Siège, d'importants services à la cause de l'Église.

— On avait hésité longtemps au Vatican pour savoir si Mgr Rinaldini, actuellement nonce apostolique à Madrid, serait compris dans cette promotion. Mais une heureuse circonstance est venue en quelque sorte fournir une indication providentielle. Le jeune roi d'Espagne a prié le Souverain-Pontife d'être le parrain de son futur héritier, et le protocole veut dans ce cas qu'un cardinal représente le chef de l'Église. Il fallait donc, ou envoyer de Rome un cardinal, ou donner la pourpre à Mgr Rinaldini qui se trouvait dans cette nonciature depuis la fin de 1899. Envoyer un cardinal de Rome était une chose blessante pour le prélat qui se trouvait sur le chemin de la pourpre, et rien dans sa conduite n'aurait justifié cette mesure. Aussi le Souverain-Pontife, saisissant cette occasion, vient de le nommer cardinal. Il recevra la barrette à Madrid et prendra le chapeau au prochain consistoire où le pape nommera des cardinaux.

— Je ne sais point si nous aurons dans le prochain consistoire une nomination d'évêque russe, mais il est certain qu'en suite de négociations faites entre Rome et Saint-Petersbourg la création d'un autre évêché en Russie a été décidée. Ce n'est pas grand chose, vu le



besoin des fidèles et les immenses territoires qu'il s'agit d'évangéliser ; mais c'est un commencement et comme l'aurore d'un jour nouveau pour les catholiques. Il y a longtemps que le Saint-Siège désirait l'accroissement de la hiérarchie ecclésiastique dans l'empire du Tzar ; mais il s'était toujours heurté à un refus, auquel M. Pobiedonotzeff n'était certes pas étranger. Dieu vient de rappeler devant lui l'ancien commissaire impérial au Saint-Synode, celui qui a exercé sur tous les Tzars l'influence la plus néfaste à l'expansion du catholicisme. Que Dieu, en considérant sa bonne foi, lui pardonne le mal qu'il a fait à l'Église, les souffrances dont il a abreuvé évêques, prêtres et fidèles. Il est maintenant devant Dieu, et sa disparition permettra au Tzar une appréciation plus juste des bienfaits que seule peut lui apporter, dans les circonstances troublées qu'il traverse, l'Église catholique romaine.

DON ALESSANDRO.

## LA COMMUNION DES ENFANTS

**L**E paragraphe 7 du décret pontifical relatif à la communion dans les maisons d'éducation, renferme un membre de phrase qu'on ne saurait trop mettre en lumière. De même que dans les séminaires, dit Pie X, il faut également promouvoir la communion fréquente et quotidienne dans les autres maisons d'éducation, de quelque nature qu'elles soient.

On ne saurait trop méditer ces quelques paroles dont la portée est immense.

Et, en effet, on se fait une étrange illusion quand on craint la fréquence des communions dans les maisons d'éducation, soit de garçons soit de filles. Serait-ce par hasard pour être moins vertueux qu'on va communier ou pour l'être davantage ? Étrange aberration, certes, de penser qu'on va allumer la ferveur dans une école en plaçant une barrière devant la Table sainte, en rendant la communion difficile et rare ?

*Compelle intrare*, dit le Saint-Père à tous les éducateurs de la



jeunesse chrétienne, c'est-à-dire, tenez toute grande ouverte la porte du tabernacle, et exhortez souvent vos élèves, petits et grands, garçons et filles à se nourrir fréquemment, et même chaque jour, du Dieu de l'Eucharistie. « Quelle aberration, dit Mgr de Ségur, d'interdire la communion aux enfants, parce qu'ils sont légers ! autant vaudrait la leur interdire, parce qu'ils sont enfants ». Aussi, de même qu'on apprécie la ferveur d'une paroisse, d'un patronage, d'une œuvre de persévérance par le nombre des communions, de même soyons persuadés que la ferveur chrétienne de nos écoles croîtra avec la fréquente communion et qu'elle atteindra son apogée quand les confesseurs et les directeurs spirituels seront les apôtres de la communion fréquente et quotidienne.

C'est une banalité de dire que les hommes de génie devancent leur siècle ; il en est de même des saints. Ils ont une intuition plus profonde que les autres hommes ; ce sont des avant-coureurs. Au siècle dernier, deux hommes entourés d'une auréole de sainteté peu commune, deux prêtres piémontais, ont devancé le décret de Pie X. Ces deux hommes sont le vénérable Cottolengo et Dom Bosco.

Le vénérable Cottolengo a fondé ce qu'il appela « le Petit Asile » qui est devenu le refuge de toutes les misères, au point qu'aujourd'hui il compte six mille malades et hospitalisés, de tout âge, de toute condition, et il est desservi par les représentants de vingt-huit communautés, soit d'hommes soit de femmes.

Or le vénérable Cottolengo disait : « Il faut communier tous les jours ; sur ce point je me charge de refuter tous les docteurs du monde » ; et en homme logique et pratique, comme sont tous les grands fondateurs, il faisait communier tous les jours ses religieux et ses malades. Ne serait-ce pas là le secret de sa prospérité et de sa puissance de sanctification ?

A côté de l'hôpital Cottolengo, s'élève une œuvre d'un autre genre : l'Oratoire Saint-François de Sales, fondé par Dom Bosco, maison-mère et source de la Congrégation Salésienne, répandue maintenant dans le monde entier. Or, Dom Bosco, lui aussi, fut l'apôtre de la communion quotidienne. Élève du vénérable Cafasso à la fameuse école de casuistique qui, au siècle dernier, a transformé le clergé piémontais, Dom Bosco devint l'éducateur des jeunes gens pauvres et délaissés. Tout en suivant le cours de morale, il fonda un patronage, le premier d'Italie, et aussitôt il mit la communion en honneur parmi ses patronnés. Et cependant ceux-ci n'étaient que des apprentis maçons et autres, ou bien des enfants abandonnés qui vagabondaient dans les rues de Turin sans éducation ni direction aucune.

Plus tard, à l'externat Dom Bosco ajouta l'internat, espèce d'orphelinat où il se plut à recueillir des enfants sans asile, et dès le premier jour il y implanta la communion fréquente et quotidienne. Ne pourrait-on pas aussi dire de lui comme du vénérable Cottolengo, que ce fut le secret des succès qu'il a obtenus et qui sont autrement inexplicables ?

Tout vient à point dans l'Eglise de Dieu ; et ce n'est pas sans des raisons profondes que nous voyons se ranimer dans son sein, à la voix du Pontife suprême, la communion quotidienne des premiers âges. Avec le souffle de liberté qui passe sur le monde, la foi du chrétien manque, à peu près partout, de cette salutaire protection que lui assurait jadis l'autorité civile. Elle a donc besoin d'un autre appui pour se soutenir : cet appui sera la communion, le mystère de la foi, *mysterium fidei*.

Non seulement la foi du chrétien n'est plus protégée, mais elle est attaquée de toutes manières, de sorte que la crainte ne suffit plus au croyant des temps modernes. Il lui faut l'amour ; il le trouvera, cet amour, dans la fréquente participation du Sacrement de l'amour.

Né pourrait-on pas ajouter qu'un vent de tempête gronde autour de nous ! Or, dans les temps troublés, les Pontifes confiaient à leurs chrétiens des corbeilles de pain consacré, afin qu'ils pussent, même dans leurs maisons, s'en nourrir chaque jour.

Le chrétien qui veut rester ferme au milieu du siècle doit donc aujourd'hui être plus fort que jamais ; pour cela, il doit se nourrir habituellement du pain des forts.

C'est à cette participation habituelle de l'Eucharistie que notre grand et bien aimé Pontife nous appelle. Il a parlé clairement et éloquemment. A nous d'accueillir son enseignement avec respect et docilité et de le pratiquer avec amour.

---

## LES CADEAUX POUR " PREMIERE COMMUNION "

---



VOICI l'avril, et, bien qu'il soit ce matin—8—superbement enneigé, il ne nous fait pas moins pressentir le printemps avec son renouveau de verdure et de fleurs, son cortège de joies et de fêtes très douces. De toutes les fêtes qu'il nous apporte, en est-il de plus aimables et de plus touchantes. que les « Premières communions » ? Nous ne le croyons pas. Ce jour-là, le petit monde qui papillonne et palpète autour de nos écoles et de nos églises est vraiment si heureux. Et, le bonheur étant de sa nature communicatif, on se sent content du contentement de tous ces petits, qui pour une première fois, avec une ardeur de piété qu'on leur envie, vont s'approcher du banquet des anges.

Mais — pourquoi faut-il qu'il y ait un mais ? — une mode détestable sévit dans nos villes et dans nos villages. Pas plus tard que dimanche dernier, à l'occasion d'une cérémonie de confirmation qu'il venait de présider à la cathédrale, Mgr l'archevêque la dénonçait, cette mode, avec vigueur. Nous

voulons porter à nos lecteurs, où qu'ils soient, un écho de cette parole autorisée.

On se réjouit de la joie des « communiants », et c'est très bien. On veut leur témoigner sa sympathie, et c'est encore bien. On leur fait des cadeaux, et ce n'est pas toujours mal. Mais il faut savoir choisir ; mais il convient de ne pas surcharger les « chéris » ; mais il est décent de leur épargner, en un jour si saint, des préoccupations et des soucis par trop mondains.

Y pense-t-on assez, ne disons pas dans le monde seulement, mais même dans nos bonnes familles chrétiennes ? Ah ! la détestable mode ! Voici des bijoux, des bracelets, des montres, des épingles, des brillants et des perles — pas toutes *vraies* par exemple ! — et les voici par monceaux et à pleine corbeille. Il y en aura peut-être moins quand ce garçon se mettra en ménage, et, la corbeille de noces de cette fillette, dans dix ans, sera peut-être moins fournie. Mais que voulez-vous, la mode est là, ce tyran ! — le « monde » fait ainsi, il faut l'imiter. Père, mère, grand frère, grande sœur, oncles, tantes, parents, amis : tous y passent. C'est une corvée, mais c'est la mode.

Est-ce bien raisonnable ? Tous ces bibelots profanes, qu'ont-ils à faire sur la table du « salon », ce jour de fête chrétienne ? Ne va-t-on pas risquer d'occuper l'esprit des enfants, des fillettes surtout, de toute autre chose que des pensées pieuses qui conviennent ?

Autrefois on se bornait à un chapelet, à un livre de prières, à une belle image ; cela, ça avait du bon sens. Mais, aujourd'hui, on croirait qu'il s'agit d'un trousseau complet !

Bonnes mères, pieuses mères, vous toutes qui nous lisez, pour la paix de l'âme de vos enfants, nous vous en prions, évitez et faites éviter les exagérations intempestives. N'éveillez pas la vanité dans l'âme des petits et des petites ; elle y vient toujours trop tôt. C'est le jour de Dieu ; n'en faites pas un jour mondain !

## CHRONIQUE

**S**OUVENIRS franciscains à Montréal. — *Nous lisons dans la « Revue du Tiers-Ordre » :*

A l'Hôpital-Général, maison-mère des Sœurs Grises, les religieuses conservaient avec grand soin deux reliques du passé, souvenirs des anciens Récollets : une statue de saint François et une de saint Antoine. La première représente le séraphique Père plus que grandeur naturelle avec le capuce raide et encadrant la tête que portaient autrefois les Récollets. La statue de saint Antoine est plus petite et représente naturellement l'apparition de l'Enfant-Jésus qui vient caresser son ami. La tenue du Saint est assez raide ; celle de l'Enfant-Jésus pareillement : si l'on ne savait l'histoire, on pourrait en le voyant lever la main se tromper sur le sens de son geste. Mais l'inexpérience de l'artiste s'explique. D'après les traditions des Sœurs, les deux statues ont été taillées dans le bois brut par des Iroquois pour décorer l'ancienne église des Récollets. En 1760, lors de la conquête anglaise, alors que l'autorité s'empara de l'église pour en faire un temple protestant, les Récollets chassés du lieu saint profané confièrent les deux statues à la Révde Mère d'Youville qui vivait encore. Les filles de la vénérable fondatrice les entourèrent d'une vénération respectueuse. Lorsque l'Hôpital-Général de la rue Dorchester remplaça la vieille maison située en ville devenue trop petite pour rester la maison-mère du grand institut, les statues suivirent les Sœurs et furent installées à la tribune de l'église. C'est là que saint François et saint Antoine, tout rajeunis sous une couche de peinture fraîche, recevaient les fréquentes visites de tout le personnel de la maison. Les pauvres surtout, les vieillards et les affligés aimaient à les venir prier, leur demandaient des faveurs et apprenaient du Patriarche

des pauvres à aimer ou du moins à supporter leurs souffrances et leur pauvreté.

Or, depuis le mois d'octobre, les pauvres cherchent en vain leurs deux saints amis à la tribune de leur église. Attirés sans doute par le voisinage si proche de leurs frères et enfants, ils sont revenus au milieu d'eux revivre la vie d'autrefois, avant 1760. Ce fut grande joie parmi les frères quand les deux statues firent leur apparition dans le cloître, mais chez les Sœurs Grises qui les virent partir, ce fut pour les pauvres surtout un grand deuil et un pénible sacrifice ; saint François saura compenser cela.

Merci à la très honorée Mère Hamel qui a si délicatement deviné la pensée des Frères-Mineurs et si généreusement répondu à leurs secrets désirs. Votre nom, Révérende Mère, restera écrit aux pieds de saint François et de saint Antoine et rappellera à nos successeurs votre souvenir et celui de vos noces d'or. De plus, nos deux maisons sont assez rapprochées l'une de l'autre pour que saint François puisse sans peine aller porter chez vous les bénédictions de la terre et du ciel que nos frères demanderont sans mesure pour vos œuvres, pour vos filles et pour vous !

Persécution en Pologne. — L'Allemagne protestante ne se contente plus de faire martyriser, dans les écoles, les petits Polonais qui ne comprennent pas l'allemand et veulent apprendre avec raison leur catéchisme dans leur langue maternelle. Mais voilà qu'elle déclare une persécution aux prêtres catholiques eux-mêmes, assez courageux pour maintenir leurs droits et faire face aux tyrans. Plusieurs prêtres de diverses localités ont été condamnés à la prison et un autre à une forte amende, pour avoir osé rappeler en chaire les décisions du Concile de Trente relatives au droit qu'a tout peuple de prier Dieu et d'apprendre sa religion dans sa propre langue.

Il n'est pas facile de prévoir jusqu'où ira cette explosion de fanatisme aussi antichrétien que persécuteur.

**Pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré.** — Le surintendant du chemin de fer de Québec à Sainte-Anne a bien voulu transmettre les données suivantes :

Nombre de personnes transportées à Sainte-Anne, de novembre 1905 à novembre 1906 :

1905	Novembre.....	3,587
"	Décembre.....	3,396
1906	Janvier.....	3,087
"	Février.....	2,262
"	Mars.....	2,392
"	Avril.....	2,649
"	Mai.....	4,524
"	Juin.....	19,412
"	Juillet.....	42,233
"	Août.....	28,790
"	Septembre.....	25,658
"	Octobre.....	7,541
Total.....		145 531

De son côté, le propriétaire du quai de Sainte-Anne déclare que 28,284 pèlerins sont venus par bateaux.

Ajoutant 1,200 venus par autres voies, on arrive au grand total de 175,000 personnes qui, cette année 1906, ont visité le sanctuaire de la Bonne Sainte Anne de Beaupré.

Il faut reconnaître que dans ce chiffre sont compris quelques milliers de touristes américains qui, une fois à Québec, cèdent volontiers à la curiosité de voir le fameux sanctuaire.

Les chiffres de 1906 accusent une augmentation de 6,500 sur 1905.

Au cours de l'année qui vient de finir, six archevêques et dix évêques, donc seize princes de l'Eglise, sont venus à Beaupré rendre leurs hommages à la glorieuse Patronne du peuple canadien.



**Concessions religieuses en Russie.** -- Un autre accord important a été conclu entre le Saint-Siège et le gouvernement russe. Jusqu'ici l'emploi exclusif de la langue russe était imposé dans les églises catholiques de tout l'empire pour la partie extra liturgique du culte (sermons, baptêmes, catéchisme, chants religieux). Le gouvernement, qui tenait à ce grand moyen de russification, a finalement consenti à le sacrifier, et dorénavant on devra substituer au russe la langue de la région : le polonais en Pologne, le lithuanien en Lithuanie, etc.

### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 5 avril 1907.

M. l'abbé André Delahaie, décédé hier à l'Asile de la Providence à l'Assomption, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier.*

### AUX PRIÈRES

M. l'abbé André Delahaie, décédé à l'Assomption.

Sœur Marie de Saint-Casimir, née Ernestine Charron, religieuse converse, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

### Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	19	AVRIL	—	Saint-Eusèbe, à Montréal.
DIMANCHE,	21	"	—	Saint-Gabriel, à Montréal.
MARDI	23	"	—	Longueuil.
JEUDI,	25	"	—	Asile de la Providence.